Cas de figure

Ce collaborateur exprime de nombreuses plaintes physiques sur son poste :

Peut-il être maintenu à son poste ?

Peut-il prétendre à un autre poste ?

Quelles recommandations pour garantir son retour ou son maintien en entreprise ?

CONTACTS

14/03/2024

Sandrine BEHRA

Assistante de direction 03 89 32 46 57 sbehra@arfp.asso.fr

Gladie PEGUET

Ergothérapeute - Ergonome gpequet@arfp.asso.fr

Objectif

- Mieux comprendre les plaintes liées à l'activité professionnelle
- Objectiver les limites et capacités du salarié
- Viser la perennité de l'activité professionnelle par des préconisations sur les conditions de travail

Contenu

- Bilan des capacités fonctionnelles : dextérité, postures, port de charges à différentes hauteurs, avec ou sans déplacements, force isométrique et équilibre
- Diagnostic en ergothérapie : état occupationnel, évaluation des restrictions de participation principalement professionnelles, mesure des capacités d'auto-analyse et auto-adaptation
- Rédaction du compte-rendu avec cahier des charges du poste adapté aux capacités du salarié
- Elaboration de pistes d'adaptations et d'aménagements organisationnels ou aides techniques à approfondir en situation réelle de travail

Les plus de la prestation

- Depuis 75 ans, une expertise en lien avec la santé et le travail
- Evaluation dans un espace neutre
- Utilisation d'une batterie d'outils standardisés et reconnus internationalement
- Regard global sur la personne et son environnement de travail

Public

Toute personne porteuse d'une problématique de santé (avec ou sans ROTH)

Modalités d'accueil

- Prestation individuelle
- Au sein du Centre de Réadaptation de Mulhouse
- Locaux accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite
- Du lundi au vendredi

Durée

De 3 h à 12 h, en fonction des capacités à évaluer et de la demande

Financement

- 110 € nets / heure
- Financement employeurs avec prise en charge possible (FIPHFP, OETH...)

Ils nous ont fait confiance

LHH • Ville de Mulhouse • GHR MSA • Hôpitaux Civils de Colmar





